

**CIN2** Deuxième Conférence internationale sur la nutrition

une meilleure nutrition c'est une meilleure qualité de vie

Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agricultureOrganisation  
mondiale de la Santé**F**

**RÉUNION TECHNIQUE PRÉPARATOIRE  
EN VUE DE LA DEUXIÈME CONFÉRENCE  
INTERNATIONALE SUR LA NUTRITION  
(CIN-2)**

**Rome, 13-15 novembre 2013**

**Quatrième séance**

*Quels enseignements peut-on tirer en matière de politiques et quels  
sont les facteurs de réussite?*

**Troisième groupe de discussion: Protection sociale et  
nutrition**

*Résumé*

**H. Alderman**

**I. Principaux enjeux**

1) D'après une étude récente des interventions expressément axées sur la nutrition, publiée dans la revue *The Lancet*, on pourrait réduire d'un cinquième les taux de retard de croissance en intensifiant les 10 mesures qui se sont avérées les plus efficaces. Si cette idée ne peut être que saluée, d'autant qu'elle présente un excellent rapport coût/efficacité, il est nécessaire de renforcer ces programmes par des interventions tenant compte de la nutrition en vue de réduire davantage le retard de croissance et ses conséquences. Ces politiques et programmes de nature à améliorer la nutrition, dont le but premier peut être la réalisation d'autres objectifs de développement, sont conçus pour agir sur les facteurs qui engendrent la malnutrition.

2) Les programmes de protection sociale constituent l'un des principaux éléments des interventions de nature à améliorer la nutrition. Leur contribution potentielle à l'amélioration de la nutrition et à la réduction des taux de retard de croissance résulte en partie de leur portée et de leur objet; les programmes de protection sociale concernent 1 milliard de personnes dans le monde. Ces programmes accroissent le revenu des groupes vulnérables et renforcent leur résilience en évitant un dénuement total en période de crise. Outre cette fonction importante

de réduction des inégalités, ils stimulent par ailleurs l'investissement en surmontant les imperfections des marchés du crédit et de l'assurance. Ils peuvent notamment renforcer l'aptitude des ménages à s'occuper des jeunes enfants.

3) Grâce aux nouvelles technologies, l'octroi d'allocations en espèces est possible à peu près partout et engendre souvent des économies considérables par rapport à la distribution de produits alimentaires. Si la distribution d'espèces est un atout logistique dont tirent parti de nombreux programmes de transfert durables, il existe encore des situations dans lesquelles les transferts en espèces présentent des avantages en tant qu'instruments de protection sociale. Néanmoins, tous les types de transferts, qu'ils soient en nature ou en espèces, améliorent la sécurité alimentaire et diversifient l'alimentation des populations ciblées.

4) Curieusement, les données démontrant que l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages s'est traduite par des améliorations sensibles de la situation nutritionnelle sont rares. Les estimations globales des transferts, assortis ou non de conditions, indiquent que leur impact sur les taux de retard de croissance est en moyenne très limité. Les cas où des effets sur l'anthropométrie ont été observés concernent les enfants les plus jeunes ou les plus pauvres des populations ciblées, ou ceux ayant bénéficié du programme pendant une longue période. Les transferts visant à préserver la sécurité alimentaire des ménages tendent à produire des effets plus vastes lorsqu'ils sont conjugués à la fourniture de suppléments nutritionnels pour enfants.

5) Les programmes de transfert sont souvent reliés aux services de santé en imposant aux bénéficiaires de se présenter dans un centre de santé, c'est à dire en subordonnant le versement des allocations à un certain nombre de démarches et de responsabilités conjointes. Le lien peut également être établi par des conditions engageant à la mobilisation sociale, souvent qualifiées de «souples». Quel que soit le moyen utilisé, il est certain que le lien entre les transferts sociaux et les services de santé peut contribuer à une plus grande prise en compte de la nutrition dans les dispositifs de transfert; encore une fois, cela dépend de l'accessibilité et de la qualité des services de santé.

6) Les améliorations de la nutrition ne passent pas seulement par la sécurité alimentaire et l'accès aux services de santé et à l'assainissement; elles supposent également un soutien à des services de garde d'enfants. Certains programmes de protection sociale reconnaissent qu'il s'agit d'un élément de première importance et mettent l'accent sur l'autonomisation des femmes. Le rôle de la femme dans la prise de décisions au sein du ménage peut être renforcé par une aide au revenu qui lui est directement destinée. Il peut également être influencé indirectement, mais de façon durable, par des interventions qui augmentent la demande de scolarisation des filles. La répartition du temps personnel des femmes reste cependant un facteur essentiel dans la garde des enfants; la protection sociale propre à renforcer la nutrition doit tenir compte de cette contrainte dans tous les projets envisagés. Les programmes de travaux publics, par exemple, proposent souvent aux femmes des horaires flexibles et certains disposent de crèches avec un service de garderie.

7) Les programmes d'alimentation scolaire constituent des transferts assortis de conditions, même s'il s'agit de transferts en nature. Il s'agit, comme dans le cas des autres transferts, d'une forme d'aide sociale à la consommation. Les liens avec la nutrition sont moins directs que dans les transferts exclusivement destinés aux femmes et aux enfants

---

particulièrement vulnérables sur le plan de la nutrition au cours des 1 000 premiers jours de la vie. Toutefois, en améliorant la sécurité alimentaire du ménage en général, les programmes d'alimentation scolaire peuvent, de façon indirecte, avoir des effets positifs sur les enfants plus jeunes de la famille qui ne sont pas encore scolarisés. En outre, quand les repas scolaires comportent des micronutriments, en particulier du fer, ils ont une incidence directe sur les déficiences nutritionnelles des enfants d'âge scolaire. S'agissant de l'autonomisation des femmes, il convient de noter que les repas scolaires et les rations à emporter à la maison, lorsqu'elles sont ciblées, peuvent accroître la scolarisation des filles et permettre aux enfants de la génération suivante de recevoir les meilleurs soins possibles.

8) Tous les programmes de protection sociale poursuivent un objectif d'équité. Certains visent aussi à accroître les actifs et la capacité de production des ménages pauvres. Ce double rôle a deux incidences de taille. Tout d'abord, sachant que les programmes de protection sociale poursuivent des objectifs multiples, toute évaluation ne prenant en compte qu'une dimension peut être trompeuse. On constate, en particulier, que les programmes de nature à améliorer la nutrition ne sont pas directement comparables avec les interventions expressément axées sur la nutrition.

9) Par ailleurs, comme les investissements dans la nutrition ont un rendement économique égal ou supérieur à celui des investissements dans les infrastructures, les programmes de protection sociale de nature à améliorer la nutrition poursuivent des objectifs à la fois d'équité et de croissance économique. C'est la conjugaison de leurs effets directs sur la réduction de la pauvreté et de leur contribution à la croissance qui justifie la demande de fonds publics limités.

## II. Recommandations politiques

10) L'accélération des progrès en matière de nutrition requiert la mise en place de programmes de nature à améliorer la nutrition qui soient efficaces, de grande ampleur, et qui agissent sur les déterminants fondamentaux de la nutrition et élargissent la portée des interventions de santé publique expressément axées sur la nutrition jugées les plus efficaces.

11) Les systèmes de protection sociale sont un outil puissant de réduction de la pauvreté, mais les possibilités qu'ils offrent en matière d'amélioration de la nutrition maternelle et infantile n'ont pas été pleinement exploitées. Pour réaliser ce potentiel, il faut d'une part que les programmes de transfert parviennent à accroître l'intérêt pour la santé et, d'autre part que la qualité des services disponibles s'améliore.

12) Les transferts opérés dans le cadre de programmes ciblant les femmes enceintes et les enfants de moins de deux ans ont un impact nutritionnel plus important. Cela est particulièrement vrai pour les transferts subordonnés à la participation à des programmes de promotion de la croissance et autres programmes de ce type. Alors que la sécurité alimentaire est importante pour tous les enfants, la prise en compte à la nutrition doit faire l'objet d'une approche plus étroitement ciblée.

13) Si les transferts en espèces sont en général jugés préférés aux transferts en nature, cette généralisation est démentie lorsque les filières de commercialisation ne sont pas suffisamment développées ou sont perturbées. Par ailleurs, les aliments supplémentaires et les micronutriments destinés aux enfants au cours de la période sensible des 1 000 jours

remplissent une fonction autre que celle des transferts visant à améliorer la sécurité alimentaire du ménage en général.

14) Les repas scolaires et les rations à emporter contribuent, par l'intermédiaire des élèves, à la sécurité alimentaire des ménages. Ces programmes permettent également de renforcer la scolarisation. Toutefois, c'est la réduction des carences en micronutriments qui a la plus grande incidence sur la nutrition des enfants d'âge scolaire. Les programmes d'alimentation scolaire devraient donc être renforcés et complétés. Cela représente un défi de taille pour des programmes locaux qui dépendent des marchés locaux.

15) Les informations dont on dispose sur les programmes de protection sociale propres à renforcer la nutrition proviennent essentiellement de programmes mis en œuvre en Amérique latine. Il faudrait recueillir de plus amples informations issues d'expériences menées dans un contexte plus large et s'intéressant en particulier aux services destinés aux femmes enceintes. De plus, bien que l'amélioration de la nutrition des adolescentes ait suscité beaucoup d'attention récemment, on sait peu de choses au sujet des programmes de protection sociale susceptibles de poursuivre cet objectif. Il s'agit clairement d'un sujet de recherche prioritaire.

16) De nombreux programmes pilotes de nature à améliorer la nutrition sont financés par des donateurs ou des ONG. L'expansion et la durabilité à long terme dépendent de la prise en main des interventions par les gouvernements. Dans la mesure où l'on peut rassembler des données démontrant que ces programmes réduisent la mortalité infantile et améliorent le bien-être futur des enfants, les pouvoirs publics considéreront la protection sociale, en particulier les programmes de nature à améliorer la nutrition, comme un élément de leur stratégie de développement économique globale. De nombreuses données existent à ce sujet; s'il s'agit d'un sujet de recherche prioritaire, il s'agit surtout d'une priorité en matière de communication.